



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 09/2017

Vevey, le 10 février 2017

Ne pas diffuser
**Ce document doit encore faire l'objet d'une décision
du Conseil communal le 9 mars 2017**

Réponse à l'interpellation de Monsieur Olivier Schorer, pour Vevey-Libre, "Pour une liaison ferroviaire directe entre Vevey et Berne"

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'interpellation susmentionnée a été déposée lors de la séance du Conseil communal du 6 octobre 2016.

Monsieur Olivier Schorer demande aux autorités d'entreprendre les démarches nécessaires avec les CFF afin que le projet d'une liaison ferroviaire directe entre Vevey et Berne puisse se réaliser dans les meilleurs délais.

Contexte

Pour se déplacer en train entre Vevey, Fribourg et Berne, un détour par Lausanne est actuellement obligatoire. Cette situation n'encourage pas les voyageurs à utiliser les transports publics.

Dès sa création en 2006, le groupe de réflexion Riviera de la communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud (citrap-vaud) a émis l'idée d'une liaison directe Vevey-Berne et a eu, au cours des années, plusieurs rencontres avec des représentants des CFF. Ce groupe a souhaité que le train des vignes sur la ligne Vevey-Puidoux-Chexbres voie ses courses prolongées jusqu'à Palézieux, en correspondance avec les interrégionaux (RE) de/pour Romont, Fribourg et Berne. Lors de la dernière rencontre avec les CFF, en juin 2014, la citrap-vaud a appris que, les autorités des Cantons de Vaud et Fribourg avaient renoncé à créer ladite liaison et aussi à prolonger le train des vignes jusqu'à Palézieux. Ceci pour des raisons économiques, de sillon libre entre Palézieux et Puidoux-Chexbres et pour des problèmes d'horaires. Toutefois, en juillet 2014, ces mêmes représentants des CFF ont écrit à la citrap-vaud qu'il semblait pertinent de réétudier l'idée d'une ligne directe Vevey-Berne de manière régulière. En effet, il n'est pas exclu que la ligne devienne viable avec des nouveaux horaires.

En octobre 2016, Monsieur Olivier Schorer, pour Vevey-Libre, a rédigé une interpellation à la Municipalité de Vevey pour demander qu'une liaison ferroviaire directe entre Vevey et Berne soit mise en place. Cette liaison permettrait aux usagers un gain de confort, de temps et une légère baisse des prix. Elle permettrait également de soulager la ligne ferroviaire Vevey-Lausanne très encombrée et de diminuer le trafic automobile. L'interpellateur souhaite que le train faisant la navette entre Berne et Palézieux soit prolongé jusqu'à Vevey (Vevey-Puidoux-Chexbres) par la ligne dite du train des vignes permettant ainsi une meilleure accessibilité pour Berne, Fribourg et Romont.

Traitement de l'interpellation

Cette interpellation a été traitée lors de la séance de la Municipalité du 3 octobre 2016 et déposée lors de la séance du Conseil communal du 6 octobre 2016. La Municipalité a transmis cette interpellation à la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU). Au vu de la nécessité d'échange d'informations avec diverses parties, la DU a demandé un délai, qui a été accordé. La réponse écrite a été reportée à la séance du 9 mars 2017.

La DU a reçu des éléments de réponse pour cette interpellation de la part de M. Pierre Seidel de la citrap-vaud et de M. Pascal Willemin des CFF. En effet, le groupe de réflexion de la Riviera avait déjà souhaité qu'une telle ligne ferroviaire voie le jour et avait, de ce fait, déjà sollicité à plusieurs reprises les CFF.

Réponse à la question de O. Schorer

1. *La Municipalité est-elle disposée à entreprendre les démarches nécessaires avec les CFF afin que ce projet puisse se réaliser dans les meilleurs délais ?*

Après avoir échangé avec les CFF sur cette question, trois éléments sont ressortis, selon ces derniers, pour la mise en place d'une telle offre :

- **Son intégration en ligne et dans les gares, en cas de décalage de l'horaire de 30 minutes, est problématique**

Le décalage de 30 minutes des trains de/pour Berne dont il est question dans l'interpellation semble à première vue problématique en raison de conflits de sillons avec la S-Bahn bernoise. Cela a fait l'objet d'études dans le cadre de scénarios précisément pour l'offre circulant sur le Plateau. En décalant l'horaire de 30 minutes, les conditions changent en gare de Berne par rapport à la situation initiale et les trains de la S-Bahn ainsi que l'occupation des voies de la gare ne permettraient pas l'entrée en gare de ce train. De plus, les horaires proposés sur la ligne Vevey-Puidoux-Chexbres ne sont pas compatibles avec le système actuel qui offre des correspondances idéales entre la S7 et la S9, soit entre Lausanne et Chexbres, respectivement Corseaux.

- **Une offre ne répondant pas à une demande assez forte**

Un autre problème se situe au niveau de la demande, qui ne justifierait pas la mise en place de ce système. Des études ont déjà eu lieu au sein des CFF pour un type similaire de liaison et il s'avère qu'un tel produit ne répondrait aux besoins que d'une faible part de la clientèle, ce qui ne permettrait pas de rendre ces trains rentables.

- **Son financement**

Précisément sur le sujet du financement, le train actuel Palézieux-Berne est un train non-indemnisé par les commanditaires.

Ce train n'offre aujourd'hui pas une situation financière satisfaisante et son évolution pour les prochaines années est en cours d'étude. Le prolonger vers Vevey impliquerait de transformer alors ce produit en trafic régional, ce qui va à l'encontre de ce que l'Office fédéral des transports privilégie, soit le fait de ne pas offrir de produits mixtes (en partie grandes lignes, non indemnisé, et en partie régional, indemnisé). De plus, il faudrait obtenir l'accord des Cantons de Vaud et de Fribourg pour le financement d'une telle offre. Or, à ce jour, ce besoin n'a pas été exprimé par l'un ou l'autre des commanditaires.

Conclusion

Au terme de ce rapport, la Municipalité ne peut que constater que la demande contenue dans l'interpellation de M. Olivier Schorer ne peut pas être satisfaite. En effet, les problèmes d'horaires, d'offre et de financement ne permettent pas la mise en place d'une telle liaison en l'état.

Dans ces conditions, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir considérer que le présent rapport répond de manière appropriée à l'interpellation de M. Olivier Schorer, pour Vevey-Libre, "Pour une liaison ferroviaire directe entre Vevey et Berne", adopté en séance de Conseil communal du 9 mars 2017.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 13 février 2017.

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire



Elina Leimgruber Grégoire Halter